



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

Vingt ans de Cité de l'énergie : de la parole aux actes

En marge du sommet mondial de Paris, la Ville de Neuchâtel communique au sujet des enjeux énergétiques au niveau local et du rôle décisif que peuvent jouer les villes dans ce domaine. Depuis 20 ans, Neuchâtel s'engage concrètement et avec succès en tant que « Cité de l'énergie » pour une politique énergétique efficace et durable.

La politique menée avec succès depuis 20 ans a permis à la Ville de Neuchâtel de décrocher à deux reprises le Prix solaire suisse, ainsi que le label européen « Cité de l'énergie Gold ». « Face aux défis de notre époque, il est fondamental de passer de la parole aux actes », a déclaré Olivier Arni, directeur de l'urbanisme, de l'environnement et de l'économie, à l'occasion d'une conférence de presse. « Ces années illustrent surtout l'importance d'agir concrètement dans tous les domaines concernés, et particulièrement en matière de consommation d'énergie fossile et de production énergétique durable », a-t-il précisé.

En 20 ans d'une politique énergétique volontariste visant une haute efficacité et une meilleure durabilité, la Ville de Neuchâtel peut démontrer qu'une action locale produit des effets significatifs et encourageants pour l'avenir. « Pour la seule administration communale, soit pour les immeubles administratifs, les collèges, les musées, les installations sportives ainsi que les infrastructures communales telles que la station d'épuration et l'éclairage public, le bilan énergétique global a été réduit de 25% », a illustré Christian Trachsel, délégué à l'énergie de la Ville. En comparaison, sur la même période, la consommation globale d'énergie du pays a augmenté de 5%.

Voici sept exemples d'actions remarquables menées ces dernières années en Ville de Neuchâtel :

- 1) Depuis 2011, la production d'électricité solaire a été multipliée par 23 au niveau du territoire communal, grâce à une politique active de soutien mise en place par la Ville.
- 2) Trois fois moins d'électricité est consommée pour l'éclairage du centre-ville et l'embellissement des monuments remarquables avec, en plus, une diminution nette de la pollution lumineuse.
- 3) Très grosse consommatrice d'énergie il y a encore quelques années, la Station d'épuration de la ville (STEP) sera autonome d'ici quelques mois, livrant même un surplus de chaleur et d'électricité.
- 4) L'équivalent de deux millions de litres de mazout d'économie est réalisé chaque année, grâce à une planification territoriale intelligente à l'échelle du quartier de la Maladière avec le projet européen Holistic. Cela représente la consommation de 1'300 ménages.

- 5) Des voitures électriques alimentées en énergie solaire sont utilisées pour une mobilité professionnelle efficace au sein de l'administration communale.
- 6) Il y a deux fois moins d'énergie de chauffage et quatre fois moins d'émission de CO2 après les travaux d'assainissement du Collège du Crêt-du-Chêne.
- 7) Un chauffage à distance au bois au Mail permet à la Ville de gérer durablement le patrimoine communal forestier, tout en réduisant l'utilisation d'énergie fossile de l'équivalent d'un million de litres de mazout par année. Ce qui se traduit aussi par une réduction des émissions de CO2 de plus de 2000 tonnes par année.

Les membres du bureau du Parlement des jeunes (PJ), présents à la conférence de presse, ont aussi relevé l'importance d'agir. Ils proposent qu'une semaine consacrée à la thématique soit introduite durant la scolarité obligatoire. Ils ont aussi l'intention de poursuivre la réflexion au sein des commissions « écologie » et « courts-métrage » du PJ.

La Ville de Neuchâtel va se doter d'une planification énergétique qui présentera des objectifs tangibles pour les horizons 2020 et 2035. « En route vers une société à 2000 Watts, nous sommes déterminés à mettre en place une politique responsable qui intègre des mesures permettant d'atteindre les buts visés », a précisé Olivier Arni. Un travail en profondeur va être poursuivi avec la Commission des énergies du Conseil général, ainsi qu'avec le Parlement des jeunes et les organismes privés concernés.

Ces orientations stratégiques de la Ville seront présentées dans le cadre du prochain rapport portant sur la 7^e étape de la politique communale « Cité de l'énergie ». Le Conseil général en discutera durant le second semestre 2016.

Une mesure clé a déjà été communiquée lors de la conférence de presse. Il s'agit de favoriser l'implication la plus large possible des citoyens et des acteurs privés dans la réalisation de la politique énergétique. « Nous souhaitons promouvoir la participation, tout en veillant à être exemplaire dans la gestion du bien public. Cette volonté se manifeste en particulier par un soutien de la Ville à la création de coopératives solaires privées, ce qui permet aux gens d'être actif dans la production d'énergie solaire », a déclaré Olivier Arni.

Enfin, le succès rencontré dans la production d'énergie solaire photovoltaïque a convaincu la Ville de Neuchâtel de la nécessité d'étendre à l'ensemble du territoire cantonal le soutien initié sur le territoire communal aux propriétaires privées. Dans le prolongement du sommet de Paris, une action officielle sera entreprise auprès du Conseil d'Etat et du Grand Conseil pour que le soutien à la production d'énergie photovoltaïque soit repris dans les dispositifs de la politique énergétique cantonale.

Neuchâtel, le 8 décembre 2015

Direction de l'urbanisme, de l'économie et de l'environnement

Renseignements complémentaires :

Olivier Arni, Conseiller communal,
Tél. 032 717 76 01
olivier.arni@ne.ch.

Christian Trachsel, délégué à
l'énergie, tél. 032 717 76 64
christian.trachsel@ne.ch.